

Réf: Dossier N° 010249

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SPX COTE D'IVOIRE » en abrégé « SPX-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX VALLON RUE DES JARDINS,lot 2327

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPX COTE D'IVOIRE » en abrégé « SPX-CI »

Objet: le conseil, le service, le développement, l'édition, l'intégration, l'installation et la maintenance des systèmes et logiciels informatique l'exploitation et la cession de tous brevets, marques et procédés de commerces relatifs aux objets ci-dessus la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière. diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 0 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX VALLON RUE DES JARDINS,lot 2327

Dirigeant(s): M M'BENGUE ISMAILA PATRICK (COGÉRANT), M JHINAOUI RABII (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-03242 du 18/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21870/GTCA/RC/2021 du 18/08/2021

